



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 15 mars 2016

Préavis N° 02/2016 relatif à la révision des
statuts du SIGE du 10 décembre 2001

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
14 mars 2016 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 02/2016,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis, à savoir :

- Adopter le projet définitif des statuts du SIGE.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 14 mars 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Daniel Berner

La secrétaire

Tommasina Maurer

